

# COMPTE-RENDU du CONSEIL de QUARTIER du CENTRE

**Mercredi 16 janvier 2019**  
**MJC – Théâtre des Trois Vallées**

**Présents** : M. Jacques ALEV, Mme Éliane ALSAT, Mme Sylvie BATOUL, M. Daniel BERTRAND, Mme Renée BILLARD, M. Guillaume BROSSOLET, M. Patrick CABON, M. Jean-Paul CAMPIONE, M. Pierre CARPENTIER, Mme Maryse CHABENAT, M. Bernard CHANTEBOUT, Mme Odile CHAUMERON, Mme Évelyne CHEYLAN, Mme Colette CHÉRUBIN, M. Patrick COUDEYRAT, Mme Annie DAMY, M. Alain DEGAS, Mme Françoise DUPASSIEUX, Mme Jeanine ETCHECHOURY, Mme Anne FERRY, Mme MATTHAEI, M. Serge MATTHAEI, Mme Marie-Françoise OPPENEAU, M. Gérald PÉCASTAINGS, Mme Lydie PUGET, M. Alain RABIER, M. Fabien RASTELLO, Mme Jennifer SAVRDA, Mme Brigitte TASSEL, Mme Madeleine TRESSE, Mme WAWRZYNIAK,

**Excusés** : M. Pierre GOUDENEGE, M. Didier LACAZE, M. Claude LURASCHI, Mme Catherine MARTIAL, Mme Madeleine PERRIN, M. Michel ROUYER,

**Élus** :

Mme Marion VEDRINE, Adjointe au maire déléguée au Quartier du Centre,

Mme Marie-Christine GRAVELEAU, Adjointe au maire déléguée à la Vie scolaire et périscolaire, et aux Seniors,

M. Jean-Pierre MADIKA, Adjoint au maire délégué à la Sécurité, la Police municipale, et à l'Occupation du domaine public,

M. Leonardo SFERRAZZA, Adjoint au maire délégué à l'Espace public, à la Voirie et au cimetière,

M. André BIASI, Conseiller municipal délégué à l'accueil des nouveaux Palaisiens,

**Services municipaux** :

Mme Florence BACO AMBRASS, Directrice générale des Services,

M. Pierre-Philippe LACROIX, Directeur général adjoint des Services, Animation de la cité,

M. Sébastien MASSON, Chargé de mission Démocratie participative,

**Président de séance** : M. Gérald PÉCASTAINGS,

**Secrétaire de séance** : M. Sébastien MASSON.

**Ouverture de la réunion par Mme Marion VEDRINE, Adjointe au maire chargée du quartier du Centre.**

**Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.**

M. Gérald PÉCASTAINGS assure la présidence de séance.

**Validation du compte rendu de la séance du 26 septembre 2018.**

Le compte-rendu est validé sans modification.

**Regroupement des questions diverses.**

M. PÉCASTAINGS aborde la question diverse de la précédente réunion relative à la statue de Joseph Bara sur la place de la Victoire. Les services de la Ville programmeront un nettoyage à l'eau à haute pression. Toutefois M. PÉCASTAINGS souhaite que la statue fasse l'objet d'une véritable remise en état, notamment

de la gibecière et de l'épée. Mme GRAVELEAU répond que cette épée avait été détériorée puis retirée pour des raisons de sécurité.

Pour répondre à la question d'un participant sur les anomalies de collecte des déchets, M. SFERRAZZA fournit les éléments suivants :

Suite au récent conflit social :

- les équipages ont repris leur affectation,
- quatre engagements ont été pris par les élus du SIOM pour soutenir les salariés. Ils ont accepté par SEPUR et ont été intégrés dans la base d'un protocole d'accord avec les salariés :
  - . le maintien des salaires,
  - . le maintien des 84 emplois dans la durée,
  - . le maintien de l'affectation de tous les salariés sur le site de Villejust,
  - . l'assurance de ne pas travailler le samedi après-midi et le dimanche (hormis pour la collecte des marchés le samedi à midi).

Compte tenu de la gêne subie par les habitants durant les mois de novembre et décembre, M. SFERRAZZA annonce qu'à l'occasion du vote des taux pour 2019, les élus du SIOM ont fait un geste fiscal :

- . le SIOM appliquera une baisse de 5€/habitant pour l'année nouvelle 2019,
- . cette baisse sera complétée par une autre baisse de 7€/habitant correspondant à deux mois de coût de collecte,

→ soit une baisse totale de 12€/ habitant.

La décision de retenir l'entreprise SEPUR a été prise à l'unanimité par les élus du SIOM en prenant en compte des critères sociaux et environnementaux. Les éboueurs n'ont pas été rémunérés pendant deux mois ; le tribunal des prud'hommes doit définir s'il s'agit d'une grève ou d'un lockout.

M. SFERRAZZA salue le travail du personnel municipal qui a tout fait dans la mesure de son possible, pour pallier les désagréments survenus. Mme GRAVELEAU ajoute que la Brigade verte verbalise avec parcimonie compte tenu de la singularité de la situation actuelle.

### **Points spéciaux – Actualités.**

#### **Retour sur le forum annuel des conseils de quartier du 5 décembre 2018.**

Mme DUPASSIEUX partage son avis selon lequel les ateliers thématiques du forum sur Palaiseau 2030 auxquels elle a participé au sein de son groupe (il y avait quatre groupes de participants), manquaient de profondeur en raison de leur courte durée.

M. PÉCASTAINGS regrette vivement qu'il n'y ait pas eu de moment d'échange entre les membres des conseils de quartier pour dresser un bilan de l'année 2018.

Les participants saluent la forte participation des membres du Conseil des jeunes, et remarquent que leurs points de vue présentaient une approche différente et intéressante dans la projection de Palaiseau en 2030.

Madame VEDRINE et Mme GRAVELEAU prennent acte des remarques sur la formule 2018 de ce forum pour en tenir compte pour le prochain forum annuel. Une synthèse des échanges et des propositions sera programmée.

### **Retour commission « Investissements ».**

Mme OPPENEAU rend compte des trois réunions de la commission de la fin de l'année 2018. Les propositions des exercices antérieurs du budget participatif ont été réexaminées. Pour l'année 2018, les projets retenus sont les suivants :

- l'ensemble du groupe demande la continuité du « projet plaques patrimoniales ».

M. CARISTAN a émis deux propositions :

- que la création de nouvelles plaques réponde à un objectif d'équilibre entre les quartiers (et que la priorité soit donnée aux quartiers qui n'ont pas bénéficié de panneaux lors de la première session),
- que M. CARISTAN fédère l'ensemble des associations ressources de l'histoire locale.
  - la prochaine série de plaques comportera des lieux du Pileu et des Garennes
  - le service Vie Locale adresse un courrier aux différentes associations pouvant être concernées
- Projet de « végétalisation » des entrées de Ville :
  - carrefour des Francs Tireurs et Partisans : accompagnement de l'entrée de quartier par des massifs en pleine terre et en jardins de pluie, plantation et mise en valeur d'un arbre remarquable (projet retenu avec les précautions de mise en œuvre en termes de réalisations techniques et budgétaires).
- Pose de jardinières de plantes aromatiques en libre service sur le Plateau.

Mme OPPENEAU poursuit par la commission « projet d'œuvre d'art dans le quartier Camille Claudel » : les deux artistes palaisiens qui ont répondu à l'appel d'offres ont présenté leur projet à la commission. Cette dernière n'en ayant retenu aucun, un nouvel appel à projets sera lancé.

Mme CHABENAT prend la parole pour évoquer le boulevard Bara et plus particulièrement de sa propreté et de l'aménagement de ses massifs plantés. Mme GRAVELEAU répond que ce boulevard fait l'objet d'un nettoyage régulier et regrette qu'il soit salit tout aussi régulièrement. Elle poursuit en expliquant que la Ville est en réflexion quant à son embellissement et qu'une telle réorganisation des espaces plantés nécessite d'un peu de temps. La portion du boulevard dont le talus est fragilisé, devra être réparée avant toute opération d'embellissement. Des négociations avec la RATP sont toujours en cours.

### **Ilôt Tronchet : présentation du calendrier.**

Mme VEDRINE informe que l'opération a démarré, une réunion publique de présentation a déjà eu lieu, et que la commercialisation des appartements a commencé. La relocalisation des associations est effective depuis novembre pour le Secours Populaire et le Secours Catholique dans les anciens locaux du CLSH Bara et du tir à l'arc. Des travaux d'adaptation des locaux de l'ancienne école Bara ont été réalisés pour assurer l'accueil des activités retraités avec la restauration des retraités. Il n'y aura plus de restaurant municipal et les agents de la collectivité bénéficieront de titres restaurant.

Le calendrier de l'opération est le suivant :

- délivrance du permis de construire en août 2018,
- fermeture du Foyer Drouillette le 18 janvier 2019,
- travaux de démolition et de construction à compter de février 2019,
- livraison de l'opération en 2021.

Sur la question des gênes qu'occasionnera le chantier, Mme BACO AMBRASS précise qu'une réunion de calage des services municipaux et l'opérateur a eu lieu ce jour. Des informations actualisées seront partagées avec le conseil de quartier.

Mme DUPASSIEUX rapporte aux participants une demande qu'elle a adressée à la mairie à propos du projet Franco-suisse de la rue Blaise Pascal. Elle souhaite qu'une réunion d'information soit organisée par la mairie afin que les riverains soient tenus au courant notamment :

- des stationnements abusifs et des contraintes de circulation et d'accès liées à l'étroitesse des rues avec des impacts sur la sécurité,
- des nuisances sonores (le Centre-Ville est une véritable caisse de résonance),
- du risque allergène des cyprès prévus par le permis,
- de la question du contrôle du bon fonctionnement du bassin de rétention,
- du respect de la période de reproduction des oiseaux protégés,
- du statut piéton du sentier des marais avec la mise en place de barrières réservant strictement l'accès aux pompiers et aux services municipaux.

Mme VEDRINE a relayé la demande de Mme DUPASSIEUX auprès du Cabinet du Maire pour qu'une réunion soit programmée. Pour ce qui est du calendrier de l'opération, il est encore à préciser par le promoteur.

Mme BACO AMBRASS précise qu'un contentieux a été récemment levé permettant ainsi au promoteur Franco-suisse de lancer les études relatives à l'hydrologie du secteur. Des réunions entre les acteurs du projet et le SIAHVY seront programmées.

### **Information sur le plan de remplacement des horodateurs.**

Mme VEDRINE partage les informations suivantes :

- la commande des nouveaux appareils est lancée,
- 20 appareils neufs remplaceront les 28 anciens,
- 20 au lieu de 28 pour des raisons d'optimisation (1/4 n'étaient pas utilisés, certains étaient trop proches les uns des autres, matériel cher),
- déploiement fin février – début mars,
- gratuité de la première demi-heure,
- paiement à distance avec l'application « PayByPhone »,
- paiement avec monnaie et carte bleue (sans contact possible).

M. PÉCASTAINGS fait remarquer que la mairie ne distribue plus de cartes de stationnement gratuit (20 minutes). Mme VEDRINE cherchera les raisons de la non-distribution.

Mme CHABENAT craint des difficultés de stationnement générées par les grands chantiers immobiliers dans le centre ville. Mme GRAVELEAU rappelle le projet porté par la municipalité sur le parking de l'îlot 10 qui permettra un accroissement significatif du stock de places de stationnement dans le centre-ville (le parking réaménagé totalisera 249 places). Mme GRAVELEAU regrette que de nombreux habitants n'occupent pas les places des parkings souterrains saturant ainsi le stationnement aérien. M. CABON, qui connaît le même problème dans l'éco-quartier Camille Claudel, confirme qu'il est compliqué d'inciter les riverains à stationner dans les parkings des résidences, ces derniers ayant un certain coût. Mme GRAVELEAU rappelle

- que la Ville poursuit ses échanges avec les bailleurs sociaux,

- que la Ville encourage les changements de mobilité notamment celle du vélo (une expérimentation de vélos électriques en libre service aura lieu avec une station à la gare de Lozère, et une dans le quartier Camille Claudel),
- qu'une navette entre le centre ville et le quartier Camille Claudel sera prochainement expérimentée. Une partie de son circuit desservira des quartiers du Plateau.

Une évaluation sera faite pour en mesurer l'efficacité.

### **Bilan des travaux d'ampleur en 2018 dans le quartier du Centre.**

Mme VEDRINE présente une synthèse des travaux réalisés en 2018 dans le quartier du Centre, qui cumule 3530 interventions pour une somme de près de 500 000€.

#### **VOIRIE**

- . travaux de voirie rue de la Pie Voleuse (rue Voltaire et bd Viala) réfection de la voirie et des trottoirs.
- . travaux d'assainissement rue Pasteur partie basse avec tranchée.
- . travaux de voirie Pont Paul Doumer travaux de sécurisation piéton.
- . travaux de voirie rue Alexandre Néreau (entre passage de la gare et PF Nicaise) enfouissement réseaux.
- . travaux de voirie chemin de la Hunière (entre Onera et Batterie de la Pointe) réfection chaussée et trottoirs.

#### **PATRIMOINE BÂTI**

- . école élémentaire Morère fera l'objet de travaux importants durant l'été 2019 avec la rénovation de la couverture, le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation des façades par l'extérieur, la rénovation de la chaufferie, l'achèvement de la mise en sécurité incendie et la rénovation complète des locaux,
- . école élémentaire DELOGES : les travaux réalisés sont : en 2017 le désamiantage des sols des 3 niveaux et la mise en place de sol souple - En 2018 le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation des façades par l'extérieur et la rénovation complète des locaux. Maternelle Morère : les travaux de rénovation des façades (remplacement des menuiseries extérieures, isolation par l'extérieur et pose d'une vêtue) ont été réalisés en 2 phases en 2017/2018,
- . groupe scolaire Edouard Vaillant : la classe maternelle n°3 et le couloir attenant ont été entièrement rénovés,
- . groupe scolaire Paul Langevin : la 1ère phase des travaux d'extension de la restauration est achevée et une partie de la nouvelle salle a pu être mise à disposition des enfants dès la rentrée de janvier dans l'attente du déplacement de la laverie et de la fin des travaux prévue à l'été 2019 ; les travaux se sont déroulés dans de bonnes conditions en limitant autant que possible les contraintes de fonctionnement pour l'école,
- . crèche le Village :  
les travaux réalisés durant l'été 2018 ont permis d'améliorer l'organisation interne de la structure et l'accueil des enfants de moins de 3 ans,
- . le Relai d'Assistantes Maternelles a également fait l'objet de travaux avec la création de 2 bureaux attenants à la salle d'activité. L'accueil des parents, des professionnelles de la petite enfance et des enfants est à nouveau possible depuis le mois de septembre.

### **Retour sur les questions diverses.**

- . M. PÉCASTAINGS propose que dans le cadre du Grand débat national, un cahier soit mis à disposition à la mairie. Mme GRAVELEAU répond que les contributions peuvent être recueillies sur papier libre à l'accueil de l'hôtel de ville en complément des contributions faites en ligne et que la pratique des cahiers est appliquée pour les enquêtes publiques.
- . M. MADIKA conseille les Palaisiens de porter systématiquement plainte contre des actes de vandalisme. Il fait référence aux pneus crevés dans le centre ville dont l'enquête est toujours en cours. M. MADIKA assure qu'une plainte déposée contribue significativement à la résolution des enquêtes et est prise en compte dans les données statistiques des actes de délinquance. M. MADIKA ajoute que
  - . la vidéo protection continue son déploiement sur le territoire palaisien,
  - . le centre de supervision urbain (CSU) fonctionne normalement,
  - . le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CSPD) dressera prochainement un bilan,
  - . le comité d'éthique sera convoqué au mois d'avril.
- M. MADIKA précise que sur 33 enquêtes de police nationale et une enquête de gendarmerie nationale sur des faits de délinquance, 17 ont été résolues avec l'aide des caméras de vidéo protection. Il est par ailleurs compliqué de chiffrer des actions qui n'ont pas eu lieu en raison de la présence ou non des caméras. Toutefois les faits de délinquance diminuent à Palaiseau.
- . M. SFERRAZZA répond aux diverses questions :
  - . La réfection de l'éclairage public de la rue Louis Blanc est bien programmée,
  - . Le signalement de présence permanente de bacs individuels sur les trottoirs de la rue de Paris (au niveau du CIC) sera relayé pour action,
  - . Un lieu de dépôt des sapins de Noël apparaît être une bonne idée.
- . Mme VEDRINE annonce ne pas disposer de calendrier du projet de l'îlot Ferrié. En effet, il n'y a pas encore d'accord ferme et définitif de la RATP sur les modalités et le calendrier de libération des terrains nécessaires à la réalisation du parc de stationnement public, sans lequel la réalisation d'une opération d'aménagement n'est pas envisageable.
- . M. BERTRAND alerte la Ville au sujet d'un bâtiment de l'îlot Ferrié qui semble fragilisé et qui pourrait faire l'objet d'un arrêté de péril.
- . M. SFERRAZZA annonce à M. CAMPIONE qu'il procèdera à une évaluation environnementale des amas de déchets dans une propriété de la rue de l'Épine Montain. Une dératisation a déjà été faite et le site fera l'objet d'une surveillance accrue.
- . Mme OPPENEAU signale que la Maison des Solidarités est éclairée 24 heures sur 24. Mme GRAVELEAU répond que le site est la propriété du Département et que le signalement a bien été relayé et le sera de nouveau.

### **Travail collectif en ateliers.**

- . Printemps de l'environnement : appel à idées d'actions à mener.
- . Retour d'expérience sur les festivités de fin d'année organisées par la Ville.

L'heure limite de fin du conseil de quartier ayant été atteinte, les ateliers n'ont pas pu avoir lieu.

### **Points proposés à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier :**

- . Information sur le projet de l'îlot Ferrié,
- . Point d'étape sur le projet de l'îlot Tronchet,
- . Retour sur la réunion sur le Conservatoire du 17 janvier 2019.